



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mercredi 03 avril 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024
ID : 031-213100662-20240403-DL2024_37-DE

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 03 avril 2024, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 21 mars 2024. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Monsieur Aâli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Monsieur Jean-Charles CONTE – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Marie-Line LALMI – Madame Mylène MONCERET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard CIBRAY à Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Madame Élisabeth CORDEIRO à Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ à Monsieur Ludovic DARENGOSSE.

Absents excusés :

Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Jérôme BRIÈRE – Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Émilie PEZET.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre ESTRISPEAU.

Ont également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, Cabinet du Maire, Madame Céline RODRIGUEZ, Directrice financière, Madame Justine RIVIÈRE, Affaires juridiques et Monsieur Philippe HABONNEL, Conseiller aux décideurs locaux, Direction régionale des finances publiques d'Occitanie.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 19
- Nombre de conseillers représentés : 3

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2024-37 FINANCES : Budget primitif 2024 – Budget annexe Maison pluridisciplinaire de santé

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE				
Votants : 22	Abstentions : 0	Exprimés : 22	Pour : 18	Contre : 4

Monsieur le Maire présente le budget annexe Maison Pluridisciplinaire de Santé.

En 2024, dans le cadre d'un différé d'amortissement négocié lors de la souscription des emprunts finançant les travaux en cours, les intérêts de la dette seront dus ce qui nécessitera le versement d'une subvention d'équilibre de part du Budget communal. En investissement, le Budget prévoit le montant des travaux mais également le reversement de l'avance vers le Budget communal.

BP 2024 Maison Pluridisciplinaire de Santé – Proposition nouvelle

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	Budget primitif 2024	
	Budget	Propositions Nouvelles	Var./N-1
66 - Charges financières	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
Total dépenses réelles	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	Budget primitif 2024	
	Budget	Propositions Nouvelles	Var./N-1
74 - Dotations et participations	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
Total recettes réelles	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023	Budget primitif 2024			
	Budget	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./N-1
16 - Emprunts et dettes assimilés	100 000,00 €	100 000,00 €	- €	100 000,00 €	- €
Total dépenses réelles hors opérations	100 000,00 €	100 000,00 €	- €	100 000,00 €	- €
2207 - MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE	1 527 000,00 €	1 485 438,87 €	61 561,13 €	1 547 000,00 €	20 000,00 €
Total dépenses opérations d'invest.	1 527 000,00 €	1 485 438,87 €	61 561,13 €	1 547 000,00 €	20 000,00 €
Total dépenses d'ordre	96,00 €	- €	- €	- €	96,00 €
Total dépenses d'investissement	1 627 096,00 €	1 585 438,87 €	61 561,13 €	1 647 000,00 €	19 904,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023	Budget primitif 2024			
	Budget	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	- €	63 841,13 €		63 841,13 €	63 841,13 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	100 000,00 €	- €		- €	100 000,00 €
Total recettes réelles hors opérations	100 000,00 €	63 841,13 €		63 841,13 €	36 158,87 €
2207 MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE	1 527 000,00 €	1 583 158,87 €		1 583 158,87 €	56 158,87 €
Total recettes opérations d'invest.	1 527 000,00 €	1 583 158,87 €		1 583 158,87 €	56 158,87 €
Total recettes d'ordre	96,00 €	- €		- €	96,00 €
Total recettes d'investissement	1 627 096,00 €	1 647 000,00 €		1 647 000,00 €	19 904,00 €

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **ADOpte** le budget primitif 2024 du budget annexe de la Maison pluridisciplinaire de santé, comme présenté ci-dessus ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-DL2024_37-DE

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL



Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 12/04/2024
et la délibération ayant été reçue en Préfecture
le : 12/04/2024

